

Définitions

Illettrisme

Selon l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, l'illettrisme qualifie la situation des personnes de 16 ans et plus qui, bien qu'ayant été primo-scolarisées en France, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples.

Les personnes en situation d'illettrisme se différencient de celles en situation d'analphabétisme. La personne analphabète se définit comme celle en situation préoccupante à l'écrit, tout en n'ayant jamais été scolarisée. L'enquête Information et Vie Quotidienne permet de mesurer l'analphabétisme qui correspond aux personnes de 16 à 65 ans n'ayant jamais été scolarisés. On compte très peu d'analphabètes en Martinique en 2014.

Personne primo-scolarisée en France

Une personne primo-scolarisée en France correspond à une personne qui a débuté durant son enfance sa scolarisation en France. Cette personne peut-être de

nationalité française ou étrangère. On compte très peu de personne de nationalité étrangère primo-scolarisée en France en Martinique. En 2014, 96 % des 16 à 65 ans vivant en Martinique ont été primo-scolarisés en France. Sur l'ensemble des personnes de 16 à 65 ans vivant en Martinique, le taux de personnes en difficulté forte ou grave à l'écrit est de 15 % en 2014.

Réforme Berthoin

En 1959, le ministre de l'éducation nationale Jean Berthoin a mené la volonté gouvernementale de réformer l'enseignement en France. Pour accompagner le développement économique de la France, deux grands textes juridiques ont été publiés au Journal officiel de la République française.

L'ordonnance n° 59-45 du 6 janvier 1959 porte sur la prolongation de la scolarité. Ainsi, l'instruction est obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans révolus pour les enfants des deux sexes français et étrangers, qui atteindront l'âge de six ans à partir du 1^{er} janvier 1959. Le décret n° 59-57 réforme de l'enseignement public. Sont créés notamment les collèges d'enseignement général et les collèges d'enseignement technique.

S

L'enquête Information et Vie Quotidienne Martinique 2014

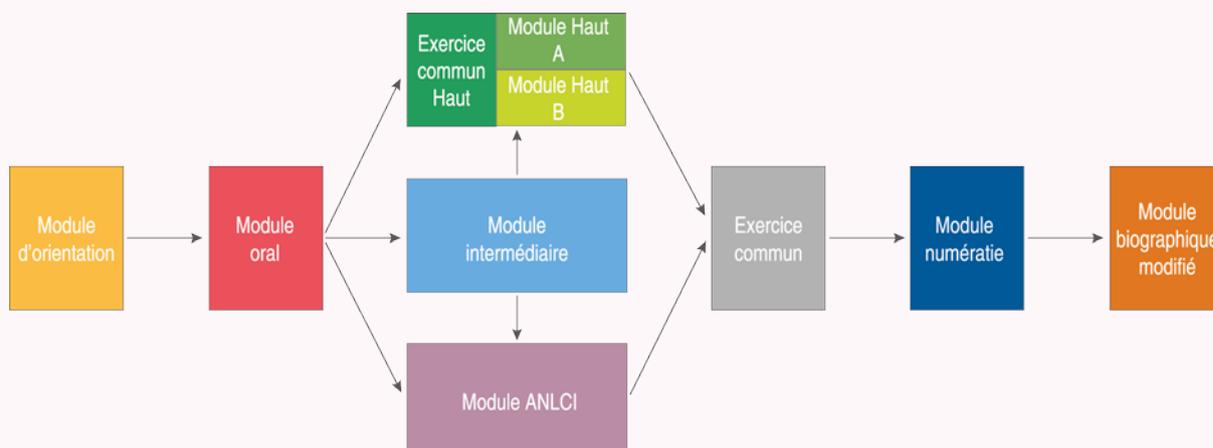
Elle s'est déroulée du 7 juillet au 31 décembre 2014 en Martinique auprès d'un échantillon de plus de 2 501 Fiches adresse. La base de sondage pour le tirage de l'échantillon s'effectue dans la base du Recensement de population des années 2009 à 2013. La base de sondage couvre l'ensemble des 34 communes de la Martinique (contre 26 communes en 2006).

1 557 personnes ont répondu à l'ensemble des questions et 117 ont répondu aux questions du module biographique sans passer les exercices d'évaluation de compétence. Le taux de réponse de l'enquête IVQ Martinique 2014 est de 66,9 %. Après les opérations d'apurement post-collecte, on compte 1 540 personnes ayant passé l'ensemble des modules de l'enquête IVQ et 102 personnes ayant passé seulement le module biographique.

Le protocole de l'enquête Information et Vie Quotidienne Martinique 2014

L'enquête IVQ Martinique a été réalisée une première fois en 2006. Les écarts entre les enquêtes Martinique 2006 et 2014 les plus notables concernent le questionnaire biographique et le module Haut. On peut noter aussi l'apparition d'un module « commun ». En outre, comme en 2006, il y a peu de différences entre l'enquête IVQ Martinique 2014 et l'enquête de la France hexagonale réalisée en 2011. Une partie des questions est adaptée au contexte de la Martinique. Il consiste en un ensemble d'exercices basés sur des situations de la vie quotidienne. Ces exercices, regroupés en modules, permettent de détecter les difficultés pouvant empêcher l'accès à l'information et par conséquent, pouvant rendre plus ardue une intégration sociale.

Diagramme du déroulement de l'enquête IVQ Martinique 2014



Source : Insee, enquêtes Information et Vie Quotidienne Martinique, 2014.

Le module d'orientation

Chaque personne interrogée passe d'abord un module d'orientation composé de deux parties. La première partie est basée sur une page d'un programme de télévision afin d'évaluer la capacité à lire des mots isolés et à comprendre un texte court. La deuxième partie porte sur des questions de calcul simple et de lecture de nombres. Si les résultats sont satisfaisants, la personne enquêtée est orientée de façon aléatoire vers un des deux modules d'exercices complexes (module « Haut A » et module « Haut B »).

L'objectif de ces modules est de mesurer son aptitude à sélectionner les informations importantes d'un document et à en établir la cohérence. Si les résultats sont faibles, la personne interrogée est soumise à des exercices simples pour préciser la nature de ses difficultés. Enfin, en cas de résultats moyens au module d'orientation, un exercice intermédiaire permet d'affiner l'analyse et d'orienter de façon définitive vers le module d'exercices simples ou celui d'exercices plus complexes.

Le module d'exercices simples dit module ANLCI

Ce module évalue les compétences des personnes considérées a priori comme étant en difficulté à l'issue du module d'orientation. Chacun des trois exercices le composant teste les capacités des enquêtés dans les trois domaines fondamentaux de l'écrit déterminés par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI).

Le premier exercice est une dictée évaluant la production de mots écrits. Il s'agit d'une liste d'achats où il faut écrire le nom du rayon et les produits à acheter. Les second et troisième exercices testent les compétences respectivement en lecture et en compréhension d'un texte simple en prenant pour support la couverture d'un Compact Disc (CD).

Le module intermédiaire

Ce module est en fait composé d'un seul exercice qui est le même que l'exercice de compréhension proposé dans le module ANLCI.

Les modules « Haut A » et Haut B »

Les deux modules d'exercices complexes ou module « Haut A » et module « Haut B ».

Cette partie de l'enquête n'est proposée qu'aux personnes ayant réussi le module d'orientation ou à celles ayant réussi l'exercice intermédiaire. Les modules « Haut A » et « Haut B » sont composés de chacun de cinq exercices. Le logiciel de saisie utilisé lors de l'entretien oriente l'enquêté de façon aléatoire vers l'un des deux modules. Dans l'enquête IVQ Martinique 2006, le module « Haut » ne comporte qu'un seul module. Le module « Haut A » correspond aux exercices de module « Haut » de l'enquête IVQ Martinique 2006 alors que quatre cinquième des exercices sont nouveaux pour le Module « Haut B ».

Le Module « Haut A »

Exercice 1 : il consiste à remettre dans l'ordre des phrases tirées d'un article en fait divers auquel il faut trouver un titre. Cet exercice est assorti d'une question de grammaire.

Exercice 2 : cet exercice permet de savoir si l'enquêté est capable de lire un graphique simple afin d'en tirer des informations et des conclusions.

Exercice 3 : Il est composé d'un QCM construit à partir d'un sujet de culture générale (le mystère de l'île de Pâques).

Exercice 4 : l'exercice est basé sur un texte scientifique à propos de la mémoire visuelle. Ce texte fait l'objet d'une série de questions plus ou moins complexes.

Exercice 5 : l'exercice évalue l'aptitude de l'enquêté à s'orienter dans l'espace à partir d'un plan de ville.

Le Module « Haut B »

Exercice 1 : l'enquêté répond aux questions d'une série de questions de compréhension (QCM) sur compte-rendu d'un procès fictif de la cour d'Assises de Versailles relaté dans la presse.

Exercice 2 : l'enquêté répond aux questions d'un QCM construit à partir d'un texte encyclopédique décrivant un animal peu connu nommé le pélobate brun (une espèce de crapaud).

Exercice 3 : le troisième exercice est identique au 3ème exercice du module Haut A. Il est composé d'un QCM construit à partir d'un sujet de culture générale (le mystère de l'île de Pâques).

Exercice 4 : l'enquêté répond aux questions décrivant la procédure à suivre pour poser un bassin préfabriqué.

Exercice 5 : l'enquêté répond aux questions d'un QCM construit à partir d'un courrier électronique adressé à une personne.

Module commun

Ce module est nouveau par rapport au protocole de l'enquête Martinique IVQ 2006. Le but est de répondre aux questions d'un QCM construit à partir d'une ordonnance médicale fictive.

Le module de numératie

Cette partie comporte une série de questions d'opérations arithmétiques dans le cadre de la vie quotidienne : par exemple, si on dispose d'une somme, combien de tee-shirts d'un certain prix peut-on acheter, etc. Les questions sont posées par ordre de difficulté croissante.

Le module de compréhension orale

Dans ce module, la personne enquêtée écoute une première fois un bulletin d'informations et répond à des questions sur ce qu'elle en a retenu. Suit une deuxième écoute qui donne lieu à la répétition des questions précédentes mais aussi à des questions supplémentaires de vocabulaire.

Le module biographique

Ce module est un questionnaire décrivant le passé et la situation actuelle des enquêtés afin de caractériser les personnes se trouvant éventuellement en situation d'illettrisme.

Les questions portent notamment sur les langues utilisées durant l'enfance, la scolarité, le parcours familial, la situation matérielle, les pratiques de lecture et les difficultés potentielles rencontrées dans la vie quotidienne.